Document généré le 23 avr. 2024 08:31

Continuité

CONTINUITÉ

L’affaire de tous… et de chacun

Micheline Piché

Numéro 59, hiver 1994

Les traces de l’hiver

URI : https://id.erudit.org/iderudit/95ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Piché, M. (1994). L’affaire de tous… et de chacun. *Continuité*, (59), 4–4.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d’auteur. L’utilisation des services d’Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d’utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l’Université de Montréal, l’Université Laval et l’Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

L'AFFAIRE DE TOUS... ET DE CHACUN

Nous étions une centaine de personnes à participer, en novembre dernier, aux troisièmes assises du patrimoine tenues à Sherbrooke. Moins que l'année précédente, a-t-on constaté avec regret. Essoufflement, difficultés économiques; pourtant le besoin pour ce genre de rencontre est primordial. Face aux enjeux reliés à la pratique et au développement du patrimoine au Québec, on se doit de partager et de transmettre les connaissances des diverses disciplines. Bien orchestré par le Forum québécois du patrimoine, l'événement a permis de rallier les forces et de poser un regard sur l'avenir d'un patrimoine qui doit devenir l'affaire de chacun, mais comment?

Le conférencier invité, M. Hugues de Varine, ancien directeur du Conseil international des musées, a rappelé au cours de l'allocution d'ouverture, la place prépondérante du patrimoine, «qui représente à la fois une responsabilité individuelle, familiale et sociale. [...] Il est une des ressources de nos sociétés, une richesse à beaucoup de points de vue. La valorisation du patrimoine doit être une source et un facteur de création continue par les gens». Cette notion d'appartenance au patrimoine constitue un atout indéniable de sa mise en valeur. «Le développement local, dit-il, doit refuser la mono-industrie. Malheureusement aujourd'hui, quand il y a un affaiblissement économique, on fait du patrimoine mais il n'appartient plus aux gens. Il est tourné uniquement vers le tourisme.» Le conférencier précise que 10 % des habitants d'une ville reconnaissent le patrimoine de leur milieu et 90 % le visitent ailleurs. Le travail des spécialistes et des groupes de pression est donc essentiel au même titre que la participation des gens.

Les ateliers portant sur les expériences locales, régionales et nationales ont permis aux participants de partager leurs expériences et de signaler l'importance de la concertation. La mise en valeur du patrimoine comporte trois conditions de base : le leadership, la volonté politique et l'appui populaire. La question du patrimoine comme valeur économique demeure aussi une préoccupation majeure. «Il faut reconnaître, de dire l'une des participantes, que dans le développement culturel, il n'y a pas de valeur monétaire mais que c'est un facteur qui devient économique.»

Le Forum du patrimoine, représenté par douze professionnels de différentes disciplines, poursuivra les démarches amorcées au cours des assises. Il importe de passer de la multidisciplinarité à l'interdisciplinarité. Déjà dans certaines régions, comme la Montérégie, cette concertation a porté fruit. On s'est dit soucieux de développer davantage l'intérêt des gens à l'égard du patrimoine. Comme le soulignait en 1992 l'historien Jacques Mathieu, «Le patrimoine, c'est un peu comme la mémoire, à la fois un entrepôt ou un arsenal de traces et, en même temps, la résultante d'un aménagement adapté à un nouveau contexte». Les gens du patrimoine ont en main tous les moyens pour poursuivre cette évolution; il s'agit de se mettre à l'action. À cet effet, on songe à tenir un sommet en 1995, qui permettra de s'ouvrir davantage à la population. Un moyen, mais pas le seul.

Sur ce, nous vous invitons à parcourir ce numéro au coin du feu. Et ne manquez pas, au printemps, notre dossier sur la belle région de la Montérégie.

Micheline Piché

CONTINUITÉ

Le magazine Continuité est un trimestriel publié par les Éditions Continuité inc. Il a été fondé en 1982 par le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) et Héritage Canada. **Continuité** bénéficie de l'aide du ministère de la Culture du Québec et du Bureau des arts et de la culture de la Ville de Québec. **Continuité** est membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) et est répertorié dans Point de Repère, l'Index des périodiques canadiens et Hiscabeq.

Abonnement
23,11 $ / 1 an (4 numéros)
41,60 $ / 2 ans (8 numéros)
32 $ CAN / 1 an (étranger)
46 $ CAN / 2 ans (étranger)

Conseil d'administration
Président et trésorier: Jean-Pierre Girard
Vice-présidente: France Gagnon Pratte
Secrétaire: Claude Dubé
Jean Belisle

Directrice et rédactrice en chef: Micheline Piché
Comité de rédaction: Lise Drolet, Claude Dubé, France Gagnon Pratte, Patrice Groulx, Denys Marchand, Pierre Ramet et François Varin

Révision des textes: Continuité inc.

Infographie: Michèle Tellier

Promotion et publicité: Brigitte Leclerc
Service des abonnements: Lucienne Trudeau
Comptabilité: François Labbé

Photogravure et quadrichromie: Point de trame inc.
Impression: Imprimerie Provinciale inc.
Distribution postale: Les ateliers TAQ
Vente en kiosque: LMPI
Correspondance:
Éditions Continuité inc.
82, avenue Grande-Allée Ouest, Québec (Québec), Canada G1R 2G6
Téléphone: (418) 647-4525
Télécopieur: (418) 647-6483
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN-0714-9476

Toute reproduction ou adaptation interdites sans autorisation de Continuité

Envoi de publication, enregistrement n° 6086
Port payé à Québec
Date de parution: **janvier 1994**

Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, sous-titres, intertitres, légendes et le choix des illustrations sont généralement de la rédaction. Le générique masculin est employé dans le seul souci d'alléger le texte.